



## Réseau des sites culturels du Massif Mézenc-Gerbier Offre de mission - Service civique

### Intitulé de la mission :

*Ambassadeur du réseau des musées et sites culturels remarquables  
du massif du Mézenc-Gerbier*

*Site de rattachement : l'Ecole du vent (Val'Eyrieux)*

### Eléments de contexte

#### Les acteurs du réseau

Le réseau regroupe 12 sites de visite situés sur le massif Mézenc-Gerbier aux confins de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Ces sites culturels et ces musées s'attachent à la valorisation du patrimoine et des spécificités de ce haut plateau, pour le public touristique et local ([www.visites-mezenc-sources-loire.com](http://www.visites-mezenc-sources-loire.com)). Parmi ces sites, l'Ecole du vent, un lieu d'interprétation du patrimoine, de médiation et de diffusion culturelle, basé à Saint-Clément ou sera accueilli le volontaire.

#### Le projet collectif du réseau

Dans un contexte économique qui interroge quant à leur devenir, les sites culturels et musées du massif ont entrepris **depuis 2011**, une démarche de mise en réseau pour améliorer leur fonctionnement des sites et renouveler leur attractivité. Concrètement, le réseau vise à mutualiser des compétences et des moyens pour développer des actions :

- de professionnalisation de ses membres,
- de promotion et communication des sites,
- d'animations des sites (événement, animation artistique, ...).

C'est l'association Mézenc-Gerbier qui anime le réseau.

#### Le projet de l'Ecole du vent

« Accueillir un volontaire en service civique, c'est pour nous une façon d'associer des jeunes à la dynamique de développement local en milieu rural. »

Il s'agit tout à la fois de faire progresser le site en s'appuyant sur les forces vives qui le composent et qui l'animent au quotidien. Le volontaire pourra ainsi être force de propositions. Il participera à la vie quotidienne du site (accueil, animation, conception, communication) en renfort de l'équipe en place.

Il s'agit également de contribuer au rayonnement du site en « hors les murs » mais aussi dans un secteur proche et notamment de faire du lien avec les acteurs locaux (habitants, associations...)

Les missions du volontaire sont différentes et complémentaires de celles des professionnels du site, des bénévoles de l'association Mézenc-Gerbier, des intervenants et du chargé de communication du réseau.

### Principales missions et encadrement

#### Les missions :

Le volontaire aura des missions au sein de l'Ecole du vent et au sein du réseau :

- Collaborer à la vie du site (accueil des publics, animations,...) en renfort de l'équipe permanente

- Renforcer l'équipe pour représenter le site et/ou le réseau lors d'interventions en « hors les murs »
- Participer aux opérations de communication et de promotion
- Faire du lien avec les acteurs locaux (population locale, associations...)
- Participer au groupe de travail rassemblant des membres du réseau et des personnels de l'Ecole du vent pour repenser l'offre scolaire à l'échelle du réseau
- Participer au montage de l'événementiel autour des 10 ans de l'Ecole du vent (une à deux journées festives, format à définir) au cours de l'été 2017
- Participer aux temps d'échanges, de concertation et de promotion du réseau.

Pour l'ensemble de ces missions, le volontaire sera encadré par l'équipe en place et pourra être force de proposition.

Le jeune volontaire pourra être mis à disposition auprès d'autres sites sous réserve que ces mises à disposition contribuent à sa formation et à sa mission générale.

#### L'encadrement :

L'association Mézenc Gerbier est le référent administratif du volontaire. Sur le plan technique, la personne engagée en service civique sera accompagnée par :

- l'équipe de l'Ecole du vent et sera sous l'autorité de la directrice de l'Ecole du vent,

#### **Modalités de la phase de préparation à la mission :**

Les volontaires seront reçus par des membres du conseil d'administration de l'association Mézenc Gerbier et la directrice de l'Ecole du vent qui présenteront la mission et son environnement, le contexte, etc... Le chargé de communication leur fera rencontrer l'ensemble des membres du réseau.

#### **Aspects pratiques et logistiques :**

Lieu de travail : Ecole du vent – le village – 07310 Saint Clément et Massif du Mézenc (secteur Fay sur Lignon – Les Etables – Sainte-Eulalie) / déplacements sur le massif et départements limitrophes.

Hébergement : Un hébergement sommaire peut être mis à disposition gracieuse du volontaire.

Indemnisation financière : elle sera comprise entre 467,34 € et 573,72 € (indemnités à fin-2013) intégralement versée par l'État, selon la situation du volontaire. L'organisme d'accueil versera en outre une prestation nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement ou au transport. Elle peut être servie en nature, au travers notamment de l'allocation de titre-repas, ou en espèces. Le montant minimal mensuel de cette prestation est fixé à 106,31 euros.

Déplacement : Il est nécessaire que la personne engagée puisse disposer d'un véhicule. Ses frais de déplacement lui seront remboursés sur la base d'une indemnisation kilométrique de 32 cts d'€ / km.

Durée hebdomadaire du travail : de 25 à 35 h suivant les possibilités du candidat et les besoins de l'Ecole du vent.

Période du service civique : 7 mois. Début dès que possible.

Conditions pour pouvoir répondre : Avoir entre 16 et 25 ans, quel que soit le niveau d'étude et cela sans aucun diplôme. Le Service Civique est ouvert aux jeunes de nationalité française ou ressortissants d'un pays de l'Union Européenne.

Dépôt des candidatures(CV + mail) : par mail à l'attention du Président de l'Association Mézenc-Gerbier sur [visites.mezenc.sources.loire@gmail.com](mailto:visites.mezenc.sources.loire@gmail.com), adresser la candidature en copie à Mathilde Cognet, directrice de l'Ecole du vent sur [contact@ecole-du-vent.com](mailto:contact@ecole-du-vent.com) (plus de renseignements auprès de Mme Cognet - tél : 04 75 30 51 36)